



Prêt non remboursé. Besoin d'aide pour connaître les démarches..

Par **ASSILEM**, le 12/07/2014 à 15:47

Bonjour a toutes et a tous..

Je me permet de me joindre a vous pour simples renseignements..

Je suis actuellement dans l'embarras car j'ai fais un prêt en Janvier 2012 de la valeur de 3500 euros pour une personne qui n'avait plus d'argent.

Celle ci devait me le rendre mais a ce jour, je n'ai eu aucun centimes...

Je suis actuellement en demande de cet argent qui m'aiderait a vivre.

Je souhaiterai alors établir une procédure.

J'ai a l'appui de multiples lettre envoyé avec accusé de réception demandant le remboursement ainsi que mon relevé bancaire spécifiant correctement le virement effectué a Mr.

Vers qui me tourner ?

Je ne connais pas les démarches à entreprendre.

Merci de m'éclairer..

Par **domat**, le 12/07/2014 à 16:42

bjr,

mais avez-vous établi une reconnaissance de dette ?

la première chose à faire c'est de lui envoyer une mise en demeure par LRAR de vous rendre cet argent prêté sinon vous saisirez le juge de proximité.

le relevé bancaire ne fait pas la différence entre un prêt et un don d'argent.

cdt